

## Compte rendu audition de l'IGAS

Pour faire suite au communiqué publié hier, la Chambre vous communique dans le lien ci-dessous le compte rendu détaillé de son audition par les membres de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales).

Vous y trouverez le positionnement de la CNSA en dix points-clefs explicités ainsi que des propositions relatives à une organisation du secteur plus efficiente, telles que la numérisation obligatoire de la prescription de transport, la mise en place d'un référentiel de compétences ambulancier ou bien encore la nécessité d'instaurer une gouvernance du transport sanitaire.

Ces divers éléments sont mis à la disposition des adhérents pour leur fournir une argumentation précise quant à l'article 80 à faire valoir auprès de leurs interlocuteurs institutionnels.